

Objet : Forum associatif

Madame, Monsieur,

Votre activité militante ou récréative est centrée sur la Durance ou le Verdon, rivières, espaces de vie économique, sociale, culturelle en évolution constante pas toujours heureuses, objets de projets plus ou moins pertinents. Nous avons le plaisir de vous inviter au forum associatif organisé sous l'égide de FARE-Sud.

Samedi 5 juillet de 15h à 19h

Salle de réunion sous la mairie d'Oraison

Sur le thème Eau, Énergie, Environnement

La Durance, le Verdon et leurs aménagements

Chaque association ou participant présente :

- son expérience de la Durance, de son aménagement hydroélectrique et de ses autres aménagements ; les projets dont elle (il) a à connaître ;
- ses revendications ou objectifs, ses propositions et ses actions pour les faire aboutir.

Objectifs :

- élaborer une plate-forme associative commune à partir des éléments déjà consignés dans les deux documents joints ;
- interpellier les pouvoirs publics sur cette base pour obtenir des modifications de la gestion de l'eau, de l'énergie, de l'environnement, qui répondent à l'attente des associations.

Déroulement du Forum :

- 15h Présentation de la problématique
- 15h15 Résumé de la vision qu'en a la « Mission Interministérielle de Réflexion sur la Durance » (note)
- 15h 30 Débat
- 16h Hydrogéologie de la Durance, par Claude Rousset professeur émérite de l'Université de Provence
- 16h 15 Débat
- 17h Sismicité du bassin Durance et risques induits. Débat
- 17h 45 Propositions et revendications des participants
- 18h 45 Essai de synthèse
- 19h Apéritif

L'Étang Nouveau - tel 04 42 09 90 43 - fax 04 42 49 32 40 - contact@letangnouveau.org - www.letangnouveau.org

La Confédération Paysanne 13 - t/f 04 90 47 08 95

Développement Durable Alpilles Rhône Durance - t/f 04 90 95 52 36

APRI-RAD - t/f 04 92 79 82 05 - mofoucher@wanadoo.fr

ECOFORUM - 06 83 14 15 71 - vhe@wanadoo.fr

Documents joints 1) la déclaration initiale 2) la lettre au préfet

Note : la « Mission Interministérielle de Réflexion sur la Durance » a été mandatée par le gouvernement Jospin. Elle était composée de cinq ingénieurs (Inspection Générale de l'Environnement, Conseil Général des Eaux et Forêts, C.G. des Ponts et Chaussées, C.G. des Mines) qui ont recueilli les données et pris de nombreux contacts sur site, entre octobre 2001 et mars 2002. Ils ont rendu leur rapport fin août 2002. Ce document est le plus complet sur la problématique Durance. Il est disponible et consultable à la DIREN PACA à Aix-en-Provence.